

XXVI^e Congrès international de la population

Marrakech 2009

Séance 2 : Pauvreté et développement

Coordonnées de l'intervenant :

Virginie Jourdan

Institut d'Études Démographiques de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

10A avenue d'Aquitaine

33170 GRADIGNAN

Tél : 05.56.84.25.55 ou 06.63.97.81.36

Adresse électronique : virginiejourdan33@yahoo.fr

DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE AU SEIN DE LA POPULATION ACTIVE EN FRANCE : ETUDE DE LA SORTIE DE LA PAUVRETE

Introduction

Les outils de l'analyse démographique permettent une approche originale de l'étude de la population des actifs pauvres en France. L'analyse de l'évolution du taux de pauvreté chez les actifs nous informe bien sur la proportion annuelle d'actifs pauvres mais non sur les entrées et les sorties de cette sous-population. L'analyse démographique permet de travailler sur le renouvellement de la population active pauvre.

Afin de prendre une mesure du phénomène étudié, les deux questions suivantes se posent :

- Parmi les personnes ayant vécu, au cours d'une même période, l'entrée en activité, quelle est la proportion de celles qui entrent dans la pauvreté ?
- Mais aussi, parmi les actifs ayant vécu, au cours d'une même période, l'entrée dans la pauvreté, quelle est la proportion de ceux qui sortent de la pauvreté ?

Ce travail se limite à la deuxième question posée, c'est-à-dire à l'étude de la sortie de la pauvreté. Dans cette optique, il est essentiel de définir une cohorte homogène pour le phénomène « sortie de la pauvreté chez les actifs pauvres », soit un ensemble d'individus actifs ayant tous vécu l'entrée dans la pauvreté à une même période.

On répond ensuite à la question posée en calculant, au fil des durées écoulées depuis la constitution de la cohorte, des probabilités de vivre la sortie de la pauvreté chez les personnes actives pauvres que l'on a observées. Ainsi, sur le modèle de la table de mortalité en démographie, on établit pour la population active pauvre, grâce à la combinaison de ces probabilités, une table de sortie de la pauvreté. Ces tables qui fournissent une description du phénomène à l'état pur permettent de répondre à la question posée grâce au calcul de l'intensité du phénomène.

Les tables de sortie de la pauvreté chez les actifs sont établies, dans la mesure du possible, à partir des variables relatives :

- aux caractéristiques individuelles des actifs,
- à l'emploi,
- à la configuration familiale.

1- Source des données : les données françaises du Panel européen des ménages

En raison de sources de données insuffisantes, une analyse longitudinale de la pauvreté en France n'était pas réalisable jusqu'à présent. Mais depuis quelques années on dispose des données françaises du Panel européen des ménages. Contrairement à d'autres enquêtes qui sont des suivis de logements (Enquête Emploi par exemple), le Panel européen suit les individus sur 8 années, de 1994 à 2001, même lorsqu'ils déménagent. Il devient alors possible d'appliquer les principes de l'analyse démographique, tant en transversal qu'en longitudinal.

De plus, cette source est primordiale pour l'étude d'une population mobile, c'est-à-dire les jeunes et les personnes les moins bien insérées sur le marché du travail, deux caractéristiques des actifs pauvres.

Enfin, le Panel européen des ménages est une source riche en données sur la pauvreté susceptibles d'être mises en relation avec deux domaines principaux : l'emploi et la famille. Il permet donc de travailler à

l'échelle du ménage dans son ensemble, mais également d'étudier l'impact des modifications de l'environnement familial et humain sur les données individuelles.¹

2- Renouvellement de la population active pauvre : l'évolution des effectifs de personnes actives pauvres est fonction de la variation de la pauvreté et non de la variation de l'activité

En France comme dans l'Union européenne, l'approche relative est privilégiée pour définir la pauvreté. Est pauvre, toute personne vivant dans un ménage dont le revenu par unité de consommation (UC)² est inférieur à 60 % du revenu médian des ménages. Le taux de pauvreté déduit de ce seuil dépend non seulement de l'évolution du niveau du revenu médian mais aussi de la répartition des ménages situés en-dessous de la médiane. Le résultat est que l'évolution de la pauvreté monétaire relative mesure plus une évolution des inégalités plutôt qu'une évolution de la pauvreté elle-même.

A partir de ce constat, il apparaît nécessaire de fixer un seuil de pauvreté dont les variations ne dépendraient plus de l'évolution de la répartition des revenus des ménages mais de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC). C'est ce que l'on appelle la pauvreté monétaire semi-relative (QUENEL, 2003). En prenant comme repère le montant du seuil de pauvreté relatif une année donnée (ici 2001), le montant du seuil de pauvreté semi-relatif est calculé en appliquant à ce seuil l'évolution des prix d'une année à l'autre.

Si cette mesure « semi-relative » paraît plus adaptée pour mesurer la pauvreté que celle adoptée habituellement, quelques précautions sont à prendre quant à son utilisation. Même si elle ne dépend plus de l'évolution de la répartition des revenus des ménages sur une période donnée, elle reste très liée à la répartition de l'année choisie comme point de départ. En choisissant l'année 1994 comme base, alors le niveau des taux de pauvreté serait inférieur à celui des taux observés en partant de 2001, mais suivrait une évolution parallèle. C'est pourtant cette dernière définition qui est adoptée dans ce texte car il est essentiel que, dans une analyse longitudinale de la pauvreté, lorsqu'une personne change de statut par rapport à la

¹ Depuis 2004, le dispositif SRCV (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie) constitue les données françaises du système communautaire EU-SILC (European Community – Statistics on Income and Living Conditions) prenant la suite du Panel européen des ménages interrompu en 2001. Actuellement, seules les bases de données des années 2004 et 2005 sont en notre possession. Ces données permettent de déterminer une entrée ou une sortie de la pauvreté mais ne suffisent pas pour une étude longitudinale de la pauvreté (il faudrait au moins deux à trois années supplémentaires d'enquête). A notre connaissance, le dispositif SRCV est en cours de diffusion.

² Afin de prendre en compte les économies d'échelle dans les ménages de plus d'une personne, le poids de chaque individu est réévalué selon une échelle d'équivalence. Est retenue ici l'échelle de l'OCDE se définissant par la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

pauvreté (par exemple, du statut pauvre l'année n elle devient non-pauvre en n+1), ce soit le résultat d'un meilleur niveau de vie et non d'un changement de position sur l'échelle des revenus.

Evolution des effectifs de la population active pauvre et du taux de pauvreté semi-relatif en France de 1994 à 2001

Année	Pauvreté semi-relative Base 2001	
	Effectifs (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)
1994	4 139	16,7
1995	4 640	18,2
1996	4 438	17,3
1997	4 228	16,5
1998	3 982	15,4
1999	3 838	14,8
2000	3 485	13,4
2001	3 314	12,6

Sources : Panel européen des ménages, 1994-2001, Insee

Les effectifs de la population active³ pauvre évoluent au fil du temps. De 1994 à 2001, les effectifs d'actifs pauvres, tout comme le taux de pauvreté semi-relatif, ont diminué, avec une augmentation transitoire en 1995 (tableau). De plus de 4,6 millions d'actifs pauvres en 1995, on observait 3,3 millions personnes actives pauvres en 2001, soit une diminution de 1,3 million de personnes en 6 ans. En 2001, 12,6 % de la population active étaient touchés par la pauvreté, contre 18,2 % des personnes actives en 1995 (en 1994, cette proportion s'élevait à 16,7 %).

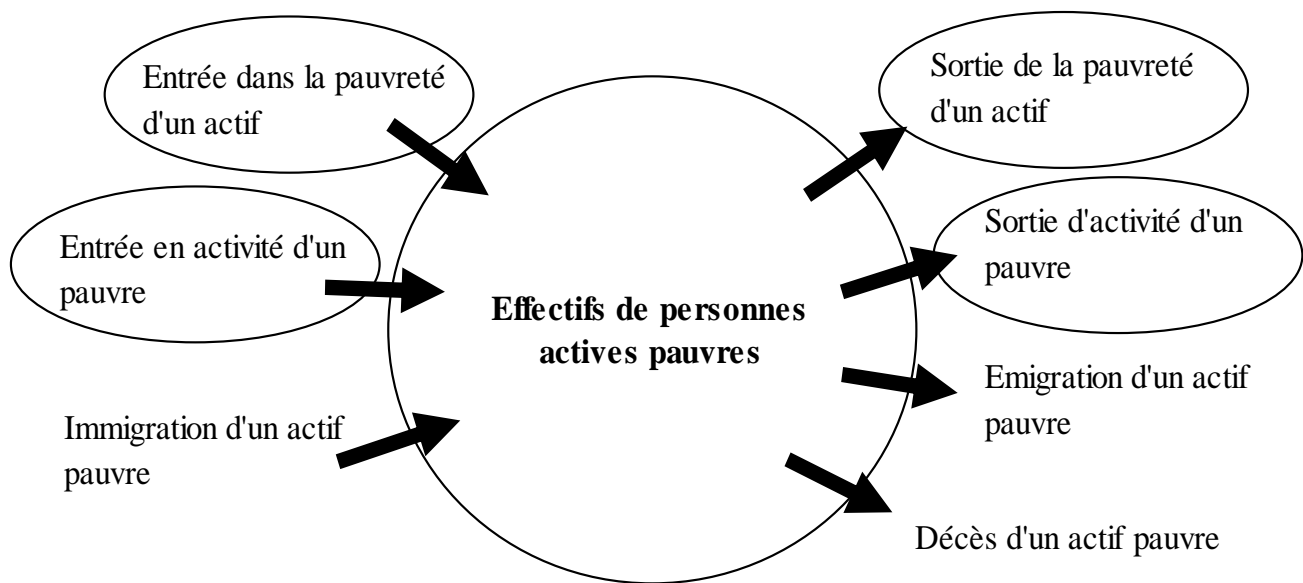
Les seuls évènements d'entrée et de sortie de la pauvreté ne suffisent pas à expliquer cette variation. D'autres évènements entrent en compte. On définit trois manières d'entrer dans la population active pauvre et quatre manières d'en sortir (Schéma) :

- Trois évènements « entrée » conduisent à augmenter les effectifs de personnes actives pauvres :
 - entrée dans la pauvreté d'un actif
 - entrée en activité d'un pauvre
 - immigration d'un actif pauvre

³ Par population active, on a considéré la population âgée de 17 à 64 ans, âges atteints dans l'année. Avant 17 ans, les personnes interrogées ne remplissent pas de bulletin individuel et, au-delà de 67 ans, le taux d'activité devient négligeable.

- Quatre évènements « sortie » entraînent une diminution des effectifs de personnes actives pauvres :
 - sortie de la pauvreté d'un actif
 - sortie d'activité d'un pauvre
 - émigration d'un actif pauvre
 - décès d'un actif pauvre

Détermination des évènements entrées et sorties de la population active pauvre



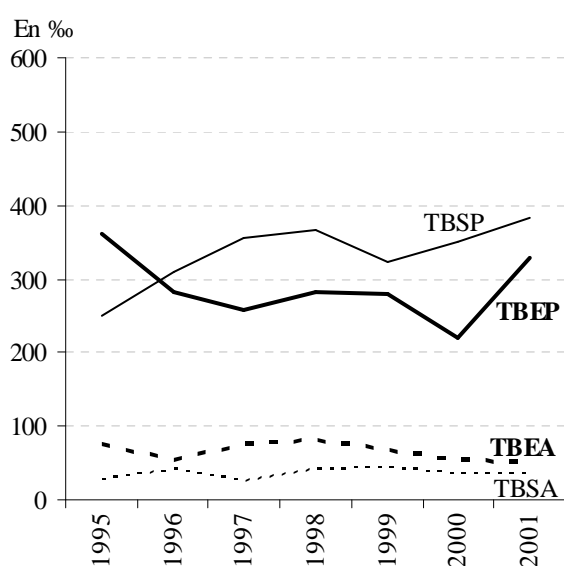
Le Panel européen interroge les personnes sur les évènements qui se sont produits depuis le dernier passage de l'enquêteur, autrement-dit sur les 12 derniers mois environ. En conséquence, les mouvements migratoires et les décès ne sont pas pris en compte dans les analyses. Quatre évènements sont retenus (entourés dans le schéma) : les entrées et les sorties en activité d'un pauvre, ainsi que les entrées et sorties de la pauvreté d'une personne active.

Au regard du schéma, il est légitime de s'interroger sur l'origine de la baisse des effectifs des personnes actives en situation de pauvreté ? Son origine peut être double. Est-elle due à une diminution de la pauvreté ou bien trouve-t-elle une explication dans l'augmentation des départs à la retraite (ou plus précisément aux sorties d'activité de personnes pauvres)? De la même façon que l'on établit des taux brut de natalité et des taux brut de mortalité, le calcul des taux brut des évènements entrée et sortie de la population active pauvre définis plus haut permettent l'analyse des déterminants de l'évolution des effectifs de la population active pauvre.

Il s'agit des quatre taux brut suivant (figure 1) :

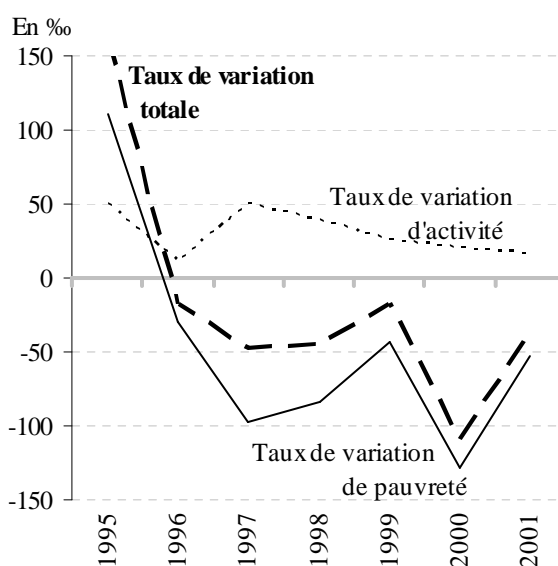
- le taux brut d'entrée dans la pauvreté (TBEP),
- le taux brut de sortie de la pauvreté (TBSP),
- le taux brut d'entrée en activité (TBEA)
- et le taux brut de sortie d'activité (TBSA).

Figure 1 : Renouveaulement de la population active pauvre en France de 1995 à 2001



Sources : Panel européen des ménages, 1994-2001, Insee

Figure 2 : Evolution des taux de variation de la population active pauvre en France de 1995 à 2001



Sources : Panel européen des ménages, 1994-2001, Insee

Ce sont les mouvements d'entrées et de sorties de la pauvreté qui modifient le plus le stock des effectifs d'une année sur l'autre plutôt que les mouvements d'entrées et de sorties d'activité. Mais ces mouvements sont susceptibles de se compenser. Autrement-dit, que ce soit pour la pauvreté ou l'activité, les entrées et les sorties se compensent en partie. La solution est de mesurer le solde des entrées et des sorties de la pauvreté par le biais du taux de variation de la pauvreté (TVP) et le solde des entrées et des sorties d'activité avec le taux de variation d'activité (TVA)⁴. Le solde de l'ensemble des mouvements enregistrés une année donnée se traduit par le taux de variation total (TVT). Ces trois mesures sont présentées sur la figure 2. Au final, l'évolution des effectifs de la population active pauvre dépend plus

⁴ Le taux de variation de la pauvreté (TVP), tout comme le taux de variation d'activité (TVA) peuvent être assimilés au taux de variation naturelle mesuré à partir du taux brut de natalité et du taux brut de mortalité. Ici, le TVP est la différence entre le TBEP et le TBSP et le TVA est le résultat de la soustraction du TBEA et du TBSA.

des mouvements d'entrées et sorties de la pauvreté plutôt que des mouvements liés à l'activité. Autrement-dit, la diminution des effectifs d'actifs pauvres depuis 1995 n'est pas le résultat des départs à la retraite d'actifs pauvres, mais plutôt la conséquence de sorties de la pauvreté plus nombreuses que les entrées dans la pauvreté. Par ailleurs, l'augmentation observée des effectifs d'actifs pauvres entre 1994 et 1995 est le résultat d'entrées plus nombreuses dans la pauvreté combinées dans une moindre mesure à des entrées en activité d'actifs pauvres en plus grand nombre que de sorties d'activité (figure 1).

3- Un état transitoire de la pauvreté

Le Panel européen des ménages se déroulant sur 8 années, on dispose du suivi des personnes entrées dans la pauvreté sur 6 années au mieux. Par exemple, une personne entrée dans la pauvreté en 1995 est une personne signalée comme non-pauvre en 1994 et pauvre en 1995. Ainsi, pour la cohorte d'actifs pauvres entrés dans la pauvreté en 1995, on étudiera la sortie de la pauvreté sur les 6 années suivant leur entrée, le Panel ne fournissant plus d'informations après 2001.

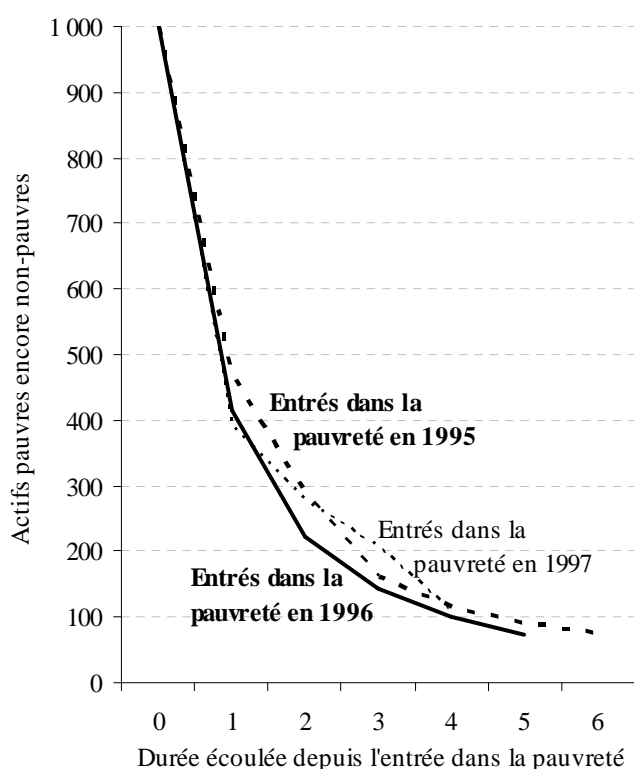
La figure 3 présente la série des actifs pauvres restés dans la pauvreté selon la durée écoulée depuis leur dernière entrée dans la pauvreté, comme si la seule manière de sortir de cette population était la sortie de la pauvreté. Il s'agit donc de la série de « survivants à la sortie de la pauvreté » en l'absence de phénomènes appelés perturbateurs, c'est-à-dire en l'absence de sorties d'activité, de mortalité et de migrations d'actifs pauvres. Trois cohortes sont représentées : les actifs entrés dans la pauvreté en 1995, en 1996 et en 1997.

Quelle que soit l'année d'entrée dans la pauvreté, près de 90 % des actifs pauvres sont sortis de la pauvreté 4 ans après leur entrée. Il n'y a pas ici d'effet conjoncturel, l'année de l'entrée dans la pauvreté n'influence pas la probabilité d'en sortir. C'est surtout lors de la première année que les actifs sortent de la pauvreté : ils sont entre 55 et 60 % à être sortis de la pauvreté en moins d'un an. Deux ans après leur entrée, ils sont 70 % environ à être sortis de la pauvreté. La pauvreté apparaît donc être un état transitoire de la population active : les actifs en sortent très vite après y être entrés.

Rappelons qu'une cohorte homogène quant à l'évènement étudié est une cohorte d'actifs pauvres ayant les mêmes probabilités de vivre la sortie de la pauvreté. Pour cela, ils doivent avoir vécu l'évènement nécessairement antérieur et immédiatement antérieur, c'est-à-dire l'entrée dans la pauvreté, au même moment (BLAYO, 1991). Au regard de la figure 3 mettant en avant l'influence inexistante de l'année d'entrée dans la pauvreté sur la probabilité d'en sortir, il devient possible de regrouper ces trois sous-cohortes en une seule cohorte répondant aux conditions d'homogénéité (figure 4). Les personnes constitutives de cette nouvelle cohorte sont les actifs entrés dans la pauvreté en 1995, 1996 ou en 1997

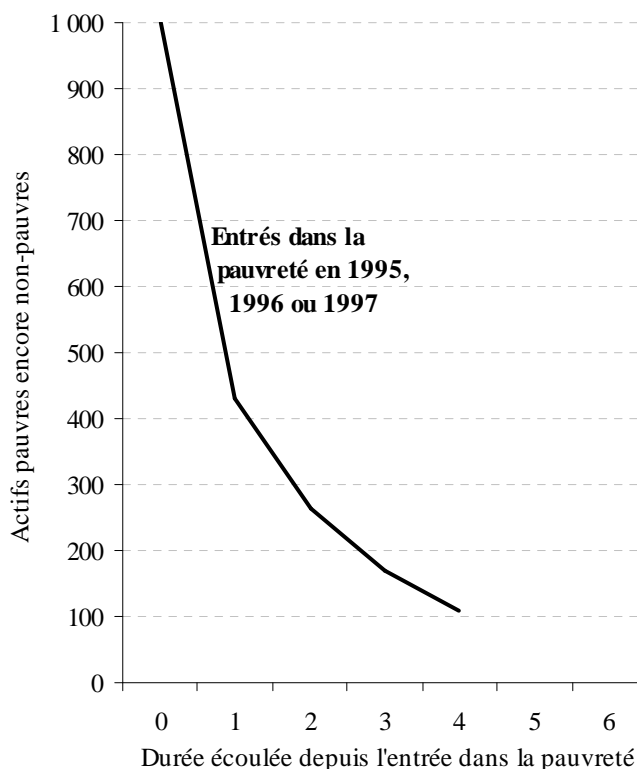
que l'on suit sur 4 années. C'est à partir de cette nouvelle cohorte que seront présentés les prochains résultats permettant notamment de contourner le problème des faibles effectifs lorsque l'analyse est réalisée à une échelle plus fine.

Figure 3 : Proportion (en %) d'actifs pauvres selon la durée écoulée depuis l'entrée dans la pauvreté - Sous-cohortes selon l'année d'entrée dans la pauvreté -



Sources : Panel européen des ménages, 1994-2001, Insee

Figure 4 : Proportion (en %) d'actifs pauvres selon la durée écoulée depuis l'entrée dans la pauvreté - Cohorte d'actifs pauvres entrés dans la pauvreté en 1995-1997 -

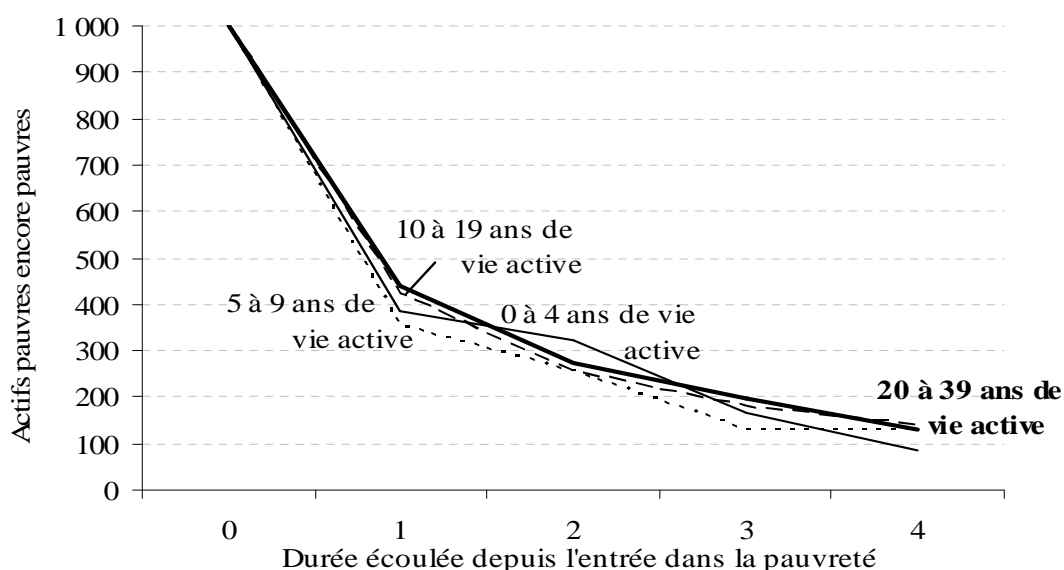


Sources : Panel européen des ménages, 1994-2001, Insee

4- Quelle influence de la durée de vie active à l'entrée de la pauvreté sur la sortie de la pauvreté ?

Avant même de connaître l'entrée dans la pauvreté, la personne active passe nécessairement d'un état d'inactivité professionnelle à un état d'activité. L'entrée en activité est donc un évènement nécessairement antérieur à la fois de la sortie de la pauvreté, mais aussi de l'entrée dans la pauvreté d'un actif.

Figure 5 : Proportion (en %) d'actifs pauvres selon la durée écoulée depuis l'entrée dans la pauvreté en 1995-1997 - Sous-cohortes selon la durée d'activité à l'entrée dans la pauvreté -



Sources : Panel européen des ménages, 1994-2001, Insee

Si le taux de pauvreté se modifie selon la durée de vie active⁵, on se demande si le nombre d'années vécues en activité au moment de l'entrée dans la pauvreté influence la probabilité de sortir de la pauvreté⁶. Autrement-dit, parmi les actifs ayant vécu, lors d'une même période (1995-1997) et à une durée d'activité donnée l'entrée dans la pauvreté, quelle est la proportion de ceux qui sortent de la pauvreté au fil des années écoulées ? Quatre sous-cohortes sont comparées (figure 5) : les personnes nouvellement entrées dans la vie active (soit de 0 à 4 ans de vie active et de 5 à 9 ans de vie active) et les personnes ayant plus de vécu sur le marché du travail en distinguant les actifs ayant de 10 à moins de 20 ans de vie active à ceux ayant vécu plus de 20 ans de vie active⁷ au moment de l'entrée dans la pauvreté.

Au regard de ces résultats, il apparaît que le nombre d'années vécues sur le marché du travail n'influence guères les chances de sortie de la pauvreté. Quelle que soit la durée d'activité à l'entrée de la pauvreté, les actifs ont les mêmes chances de sortir de la pauvreté. Il semblerait que d'autres facteurs entrent en compte dans l'explication de ce phénomène.

⁵ On observe en effet des taux de pauvreté supérieurs chez les plus jeunes actifs et chez les actifs aux durées de vie active élevées.

⁶ De la même manière que l'on étudie la fécondité légitime dans des cohortes de femmes mariées au cours d'une période donnée selon leur âge au mariage, on observe ici la sortie de la pauvreté dans des cohortes d'actifs entrés dans la pauvreté au cours d'une même période selon leur durée de vie active.

⁷ Les actifs de 40 ans de vie active ou plus sont exclus du champ de notre analyse.

5-Quelle sortie de la pauvreté chez les actifs au passé fragilisé ?

La sortie de pauvreté est un phénomène renouvelable, il est possible d'entrer dans la pauvreté, d'en sortir une première fois, puis d'y entrer à nouveau et d'en sortir une deuxième fois... Les résultats présentés ci-dessus ne distinguent pas le rang de la sortie de la pauvreté, on ignore donc l'histoire des personnes actives entrées dans la pauvreté une année donnée : s'agit-il d'actifs connaissant pour la première fois l'état de pauvreté ou bien s'agit-il d'actifs alternant les entrées et les sorties de la pauvreté ? Or, on peut penser que les actifs ayant déjà connu la pauvreté ont une probabilité différente de sortir de la pauvreté que les actifs n'ayant pas connu la pauvreté auparavant. Dans l'idéal, il faudrait étudier la probabilité de sortir de la pauvreté selon le rang de l'entrée dans la pauvreté : par exemple, parmi les actifs ayant vécu, au cours d'une même période, l'entrée dans la pauvreté de rang 2, quelle est la proportion de ceux qui sortent de la pauvreté ? Jusqu'à présent, aucune source en France ne fournit de telles informations. Une autre solution doit donc être envisagée.

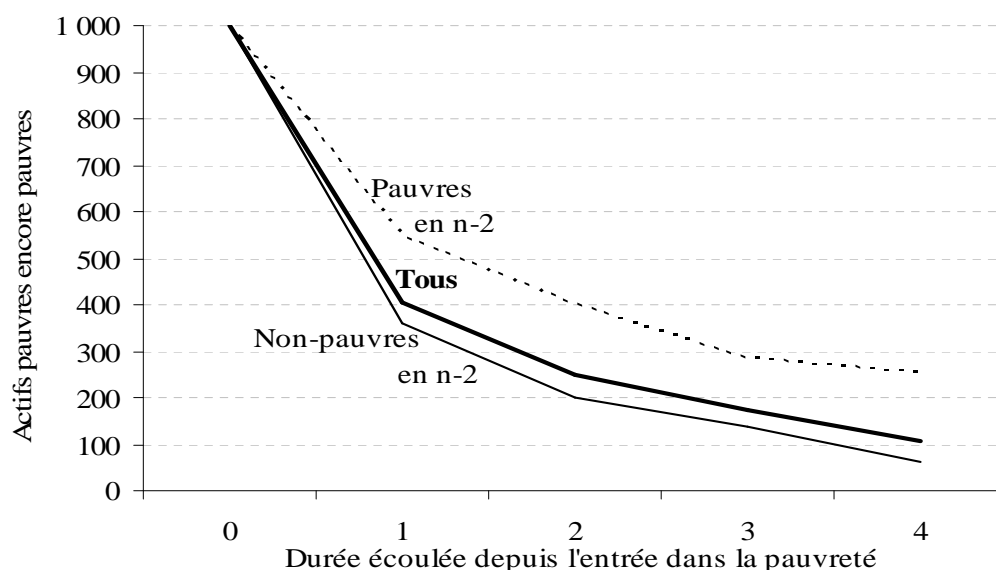
On se propose ici de subdiviser la cohorte d'actifs entrés dans la pauvreté une période donnée (1996 ou 1997⁸) en deux sous-cohortes selon leur situation deux années précédant leur entrée dans la pauvreté (figure 6), soit :

- Parmi les actifs ayant vécu, en 1996 ou 1997 l'entrée dans la pauvreté et qui étaient **pauvres deux ans auparavant**⁹, quelle est la proportion de ceux qui sortent de la pauvreté au fil des durées écoulées ?
- Parmi les actifs ayant vécu, en 1996 ou en 1997 l'entrée dans la pauvreté et qui étaient **non-pauvres deux ans auparavant**, quelle est la proportion de ceux qui sortent de la pauvreté au fil des durées écoulées ?

⁸ Les actifs entrés dans la pauvreté en 1995 ne sont pas représentés ici car le Panel européen se déroulant à partir de 1994 seulement, nous ne disposons pas d'informations les concernant deux ans plus tôt, soit leur situation par rapport à la pauvreté en 1993.

⁹ Pour les actifs entrés dans la pauvreté en 1996, il s'agit de regarder s'ils étaient déjà dans une situation de pauvreté en 1994 et pour les actifs entrés dans la pauvreté en 1997 c'est la situation de 1995 qui est retenue.

Figure 6 : Proportion (en %) d'actifs pauvres selon la durée écoulée depuis l'entrée dans la pauvreté en 1995-1997 - Sous-cohortes selon l'état de pauvreté deux ans avant l'entrée dans la pauvreté –



Sources : Panel européen des ménages, 1994-2001, Insee

En raison de la proportion plus élevée de non-pauvres deux années précédant l'entrée dans la pauvreté, les profils de ces cohortes d'actifs se rapprochent du profil de tous les actifs confondus, quelle que soit leur situation de pauvreté deux ans auparavant. Néanmoins, on observe des différences de probabilités de sortie de la pauvreté selon que les actifs étaient déjà pauvres ou non.

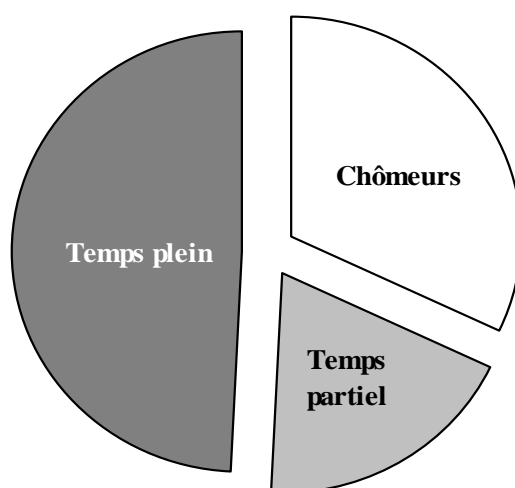
Lorsque ceux-ci étaient déjà pauvres, les actifs sortent plus vite de la pauvreté que les actifs ne se trouvant pas en situation de pauvreté deux ans précédant leur entrée. Cela se vérifie quelle que soit la durée écoulée depuis l'entrée dans la pauvreté. Parmi les actifs entrés dans la pauvreté étant déjà en situation de pauvreté deux ans auparavant, 45 % en étaient sortis un an après, contre 65 % des actifs en situation de non-pauvreté. Quatre ans après leur entrée dans la pauvreté, près de 95 % des actifs les moins fragilisés sont sortis de la pauvreté contre les trois quarts des actifs dont le passé était déjà fragilisé par un passage dans la pauvreté deux ans avant leur entrée. Ainsi, les actifs au passé fragilisé sont ceux qui ont le plus de risque de retourner dans cette situation de fragilité, de pauvreté. Toutefois, même si la probabilité de sortir de la pauvreté est moins forte chez les actifs ayant déjà connu la pauvreté, celle-ci est tout de même relativement élevée, ce qui confirme l'état transitoire de la pauvreté chez les actifs¹⁰.

¹⁰ De plus, les actifs non-pauvres deux ans auparavant comprennent à la fois des actifs entrés dans la pauvreté pour la première fois en 1996-1997, mais aussi des actifs au passé fragilisé mais dans un délai supérieur à deux ans.

6- Une probabilité de sortie de la pauvreté se modifiant en fonction des changements au sein du ménage

La population active pauvre ne se compose pas majoritairement de chômeurs (figure 7). Seuls 30 % des actifs pauvres sont à la recherche d'un emploi. Par différence, 7 actifs sur 10 se trouvant en situation de pauvreté occupent un emploi, et un peu plus de la moitié des actifs pauvres occupent cet emploi à temps plein. Compte tenu de la forte proportion d'actifs pauvres en emploi, occuper un emploi ne semble pas être une protection suffisante contre l'état de pauvreté et d'autres facteurs entrent en jeu.

Figure 7 : Répartition de la population active pauvre selon la situation sur le marché du travail



Source : Panel européen des ménages, 1994, Insee

La pauvreté se définit au niveau du ménage : un actif est considéré pauvre si le ménage auquel il appartient est pauvre. Ce ménage peut connaître des changements d'une année sur l'autre avec des conséquences sur le revenu par unité de consommation du ménage, revenu déterminant de la situation de pauvreté de toutes les personnes du ménage. Ces changements touchent deux domaines principalement : le changement de situation des personnes par rapport à l'activité et le changement de la configuration familiale. La sortie de la pauvreté d'un actif dépend donc de ces deux facteurs fondamentaux.

Les personnes actives concernées par la pauvreté doivent être définies selon leur position sur le marché du travail et le temps de travail (chômeurs, actifs occupés à temps partiel, actifs occupés à temps plein), mais aussi selon la position des autres membres de la famille sur ce même marché de l'emploi. Un

chômeur appartenant à un ménage pauvre et trouvant de l'emploi l'année suivante augmente la probabilité de sortir de la pauvreté.

De la même manière, les transformations ayant touché la configuration du ménage doivent être abordées. Le changement d'état matrimonial et la modification de la composition familiale modifie le risque de pauvreté dans les populations actives. Par exemple le départ d'un enfant du foyer prenant son indépendance financière augmente la probabilité de sortir de la pauvreté tandis qu'une naissance augmentera le risque d'entrer dans la pauvreté.

Le phénomène de sortie de la pauvreté de la population active doit être analysé en fonction de ces différentes situations en créant deux cohortes d'actifs entrés dans la pauvreté selon qu'ils aient connu un changement « positif » au sein du ménage par rapport à la configuration familiale ou par rapport à l'emploi. Le changement positif est entendu ici au regard de la situation de pauvreté du ménage. Par exemple, le départ d'un enfant du ménage, s'il peut être mal vécu par les membres du ménage, il est pourtant compris comme un changement positif à notre sens en raison de l'augmentation du niveau de vie qu'il procure.

On dénombre trois changements positifs de type d'activité d'une année sur l'autre :

- le passage du chômage au temps partiel,
- le passage du chômage au temps plein,
- le passage du temps partiel au temps plein.

Les changements positifs au sein du ménage d'une année sur l'autre sont plus nombreux. Ils sont définis à partir du type du ménage. Six types de ménages sont retenus¹¹ :

- une personne seule,
- un couple sans enfant,
- un couple avec un enfant,
- un couple avec deux enfants,
- un couple de trois enfants ou plus,
- une famille monoparentale.

La logique est la suivante : le passage d'un type de ménage à un autre induisant un meilleur niveau de vie est considéré comme un changement positif. Par exemple, le passage d'un ménage d'une personne à un ménage constitué d'un couple sans enfant, le passage d'un couple avec deux enfants à un couple avec un enfant ont pour effet d'augmenter le niveau de vie des membres du ménage.

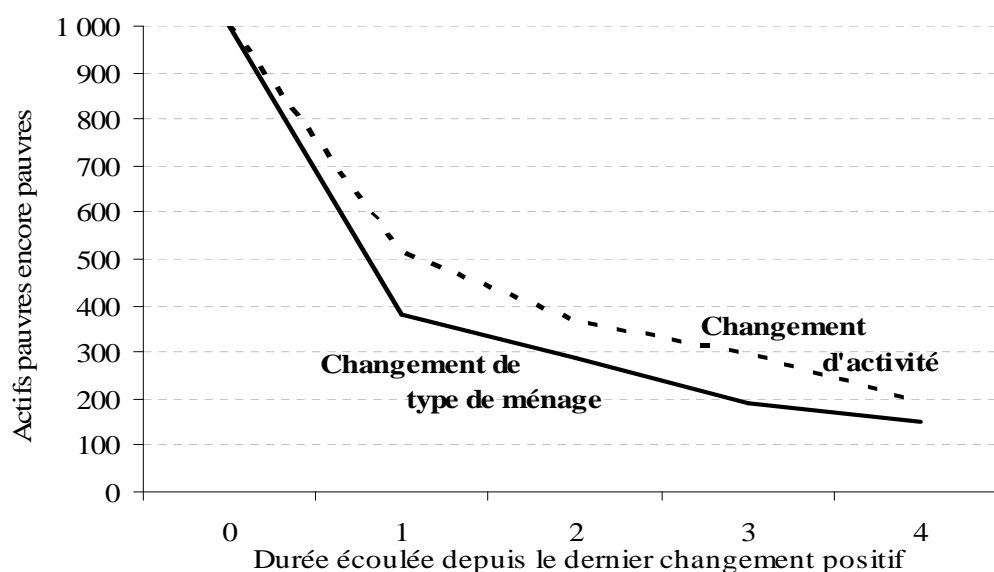
¹¹ Les autres types de ménages ne sont pas pris en compte.

A l'inverse, tout changement induisant une baisse du niveau de vie est considéré comme un changement « négatif ». Le passage d'un temps partiel à un temps plein ou bien encore d'un couple avec un enfant à un couple avec deux enfants sont décrits comme négatifs à l'égard de la pauvreté¹².

On répondra aux questions suivantes (figure 8) :

- Parmi les actifs pauvres ayant vécu durant une même période (1995-1998) un changement de type d'activité positif, quelle est la proportion de ceux qui sortent de la pauvreté au fil des durées écoulées ?
- Parmi les actifs pauvres ayant vécu durant une même période (1995-1998) un changement de type de ménage positif, quelle est la proportion de ceux qui sortent de la pauvreté au fil des durées écoulées ?

Figure 8 : Proportion (en %) d'actifs pauvres selon la durée écoulée depuis le dernier changement « positif » - Sous-cohortes selon le type de changement, changement d'activité ou changement de type de ménage –



Sources : Panel européen des ménages, 1994-2001, Insee

Que le dernier changement positif vécu par l'actif pauvre touche le domaine de l'emploi ou la configuration de son ménage, ce changement implique une forte chance de sortie de la pauvreté l'année suivant ce changement. Parmi les actifs pauvres ayant vécu un changement positif par rapport à leur situation d'emploi, la moitié est sortie de la pauvreté un an plus tard. Chez les actifs ayant vécu un

¹² Ici aussi le passage d'un couple d'un enfant à un couple avec deux enfants, s'il est considéré comme un évènement heureux au sein du ménage, est perçu comme « négatif » dans notre analyse en raison de la baisse du niveau de vie qu'il provoque.

changement positif de la configuration familiale conduisant à un meilleur niveau de vie, ils sont plus de 60 % à être sortis de la pauvreté l'année suivante¹³. C'est surtout au cours de cette première année que les sorties de la pauvreté sont les plus nombreuses au sein de ces cohortes. Le changement positif au sein de la configuration familiale joue légèrement plus qu'un changement positif d'activité sur la sortie de la pauvreté d'un actif.

Cela s'explique en partie par la part élevée des actifs en emploi au sein de la population active pauvre. Les personnes actives occupées à temps plein en situation de pauvreté sont par exemple plus souvent dans des ménages de grandes tailles : un tiers appartiennent à un ménage formé d'un couple d'au moins trois enfants contre 9 % des actifs à temps plein non-pauvres. Ainsi, pour ces actifs occupés, ce sont essentiellement les départs d'enfants du ménage qui leur permettra d'accéder à un meilleur niveau de vie et de sortir éventuellement de la pauvreté.

Conclusion

La baisse des effectifs d'actifs pauvres observée durant la deuxième moitié des années 1990 n'est pas le résultat des mouvements d'entrée en activité ou de départs en retraite de personnes pauvres, mais bien la conséquence des mouvements d'entrées et de sorties de la pauvreté au sein de la population active.

En se focalisant sur les sorties de la pauvreté, nous observons que l'état de pauvreté au sein de la population active est en réalité un état transitoire : près 60 % des personnes entrées dans la pauvreté une même période en sont sortis un an plus tard et la quasi-totalité (90 %) est sortie de la pauvreté quatre ans plus tard. Si le nombre d'années vécues en activité à l'entrée de la pauvreté n'influence pas les chances de sortie, les actifs dont le passé est fragilisé par un précédent passage dans la pauvreté deux ans plus tôt sortent moins vite de la pauvreté que les autres.

Mais d'autres facteurs entrent en compte. Les changements positifs de type d'activité ou de type de ménage augmentent fortement sur les chances de sortie de la pauvreté l'année suivant ce changement. Et c'est plus la configuration familiale que la situation quant à l'emploi qui modifie le risque de sortie de la pauvreté chez les actifs.

¹³ Chez les actifs pauvres ayant vécu un changement négatif, seuls 20 % environ sortent de la pauvreté l'année suivante, que ce changement touche l'activité ou la configuration familiale.

Bibliographie

BLAYO, Chantal. Choix des cohortes et des sous-cohortes : règles générales et application à l'avortement. *Population*. 1991, volume 46, n°6, p.1379-1403

QUENEL, Gérard. La mesure de l'évolution de la pauvreté : un besoin d'amélioration de la statistique publique. *Analyse et documents économiques*. 2003, n°92-93, p.24-27